

Le sénateur Webster était jovial, bon et très bienveillant. Je sais qu'il aimait un bon cheval, et surtout qu'il aimait à conduire un bon cheval.

Le très honorable GEORGE P. GRAHAM: Et il savait aussi conduire un bon cheval.

L'honorable M. WILLOUGHBY: Il possédait aussi un bon cheval et il le conduisait bien. Il n'était pas un maquignon comme David Harum, mais quand il avait les rênes, il éprouvait tout le plaisir de ceux qui aiment les chevaux.

Comme l'a dit l'honorable leader ministériel (l'honorable M. Dandurand), le sénateur Webster était un véritable chef de l'industrie dans laquelle il s'était engagé. Nous l'avons constaté un jour au Sénat quand sur une question agricole il nous donna une foule de renseignements précis et précieux qui lui acquirent la vive reconnaissance du Sénat. C'est là un exemple des grandes avantages que possède le Sénat dont les membres sont choisis dans tous les rangs et qui sont des hommes avertis, des spécialistes dans leurs professions. Ils nous donnent—comme le font les lords anglais à la Chambre des Pairs—des renseignements très précieux sur les questions diverses se rattachant à leur sphère d'activités. Nous savions que les forces du sénateur Ross déclinaient, mais nous croyions tous que le sénateur Webster vivrait encore longtemps. Nous avons appris sa mort avec le plus profond regret.

L'honorable C.-E. TANNER: Honorables messieurs, je désire dire quelques mots comme représentant de la Nouvelle-Ecosse, province d'adoption du sénateur Ross. Nous considérons le sénateur Ross comme un Néo-Ecossais, mais il naquit dans l'île du Prince-Edouard. Tous ses enfants naquirent et grandirent dans la Nouvelle-Ecosse, et bien que nous le réclamions comme un des nôtres, lui et d'autres membres distingués de sa famille, nous sommes contents de donner le tribut du mérite à l'île qui l'a vu naître.

J'ai connu le sénateur Ross dès le début de sa carrière d'avocat et je devins plus ou moins son associé dans la part active qu'il a prise aux affaires publiques de cette province. Si je parle en ce moment, c'est simplement pour donner libre cours au profond regret que j'éprouve—comme le ressentent aussi tous les citoyens de la Nouvelle-Ecosse—par suite de la perte que vient de subir notre province dans la mort de cet homme véritablement grand.

Une des qualités principales de feu le sénateur Ross—je crois que tous l'admettront—était cette disposition d'esprit qui le portait

L'hon. M. WILLOUGHBY.

à faire bien tout ce qu'il entreprenait. Dès le commencement de sa carrière, je me rendis compte, en l'observant, que c'était là une des notes distinctives de son caractère. Il aimait à approfondir toute chose dont il devait s'occuper; s'il s'agissait d'une question légale, il lui fallait la pénétrer jusqu'à la racine. Dans cette Chambre, nous ne le considérons peut-être pas comme un brillant orateur; nous savions, toutefois, qu'il avait un jugement droit et que dans toutes les questions concernant le bien du Canada, son désir était d'abord le bonheur de son pays sans s'occuper des résultats que son action pourrait avoir au point de vue des partis politiques.

Je veux aussi joindre mes regrets à ceux de mes collègues en déplorant la mort du sénateur Webster. Je l'ai connu pendant un très grand nombre d'années. C'était un homme de beaucoup de jugement et je crois qu'il avait très bien réussi dans la carrière qu'il avait embrassée. Avec tous mes honorables collègues de cette Chambre je veux offrir aux parents de ces deux honorables messieurs l'expression de nos regrets les plus sincères.

Le très honorable GEORGE P. GRAHAM: Honorables messieurs, bien que mes paroles ne sauraient rien ajouter aux éloges mérités qui viennent d'être décernés à nos deux collègues défunts, permettez-moi de faire quelques remarques. Je n'aimerais pas à rester silencieux quand de tous côtés s'élèvent des louanges.

Nous, les profanes qui sommes peu avertis dans les questions légales, voulons quelquefois, pour éclairer nos esprits, suivre les légistes qui essaient à nous conduire dans les dédales de leurs discussions techniques, et après les avoir écoutés, nous ne sommes pas plus en mesure de formuler un jugement que nous l'étions auparavant. J'attendais toujours pour savoir ce que le sénateur Ross avait à dire. Il paraissait parfois avoir l'esprit ailleurs, mais au moment propice, en peu de mots et sans surcharger d'idées ce qu'il avait à dire, il dépouillait toute la question et l'exposait toute nue; en quelques phrases il nous la montrait si clairement que ceux d'entre nous qui ne connaissent rien des lois comprenaient parfaitement.

Outre cette clarté de la pensée et de l'expression, le sénateur Ross possédait une personnalité qui le distinguait de tout autre. Nul dans cette Chambre ne pourrait le décrire; on ne pourrait le comparer à aucun autre et on ne pourrait établir un parallèle entre lui et aucun autre; c'était un type tellement à part qu'il fallait le connaître pour pouvoir l'apprécier. Non seulement j'admiraits sa haute compétence, mais je m'étais lié d'affection avec